



photo: Magali Koenig

LE TRAIN DE LA MODERNITÉ

«Travailler en réseau, c'est exploiter le génie de chacun et inviter le voisin à en profiter.»

Pierre Wavre

La machine est en marche, et le Conservatoire de Lausanne est dans la course. L'avenir de la formation musicale professionnelle – qu'on le veuille ou non – se joue sur des standards européens, définis à Bologne en 1999. Le Conservatoire a opéré toutes les adaptations structurelles nécessaires pour faire partie du voyage et occupe aujourd'hui une position solide dans le paysage des Hautes écoles de musique (HEM). On a pu croire au début qu'il s'agissait d'un débat de cols blancs ; or avec un peu de recul on se rend compte qu'autour du chantier des HEM romandes et de leur homologation au niveau fédéral, c'est l'avenir de la profession de musicien dans son ensemble qui se joue. Envisager l'accréditation en réseau du domaine musique de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), jeter des ponts vers les autres écoles helvétiques pour enrichir et optimiser des filières spécialisées, ce n'est rien d'autre qu'affronter les enjeux imminents de la modernité, auxquels sont confrontées toutes les institutions formatrices de ce niveau. Ne pas prendre le train en marche, croire que l'on peut sans conséquences esquiver l'obstacle, maintenir le *statu quo*, c'est renoncer purement et simplement à une formation professionnelle, comme l'ont fait Schaffhouse et St-Gall. Et cela, Lausanne ne peut évidemment l'envisager un seul instant !

Élévation de la qualité

Bien sûr, le ticket a un prix. Et le train ne peut circuler sans un nombre suffisant de wagons. D'où l'importance des collaborations interinstitutionnelles et intercantionales développées *crescendo* ces derniers

temps et que l'on cherche à faire reconnaître sur le plan fédéral. Certains nostalgiques crient à la disparition des identités régionales. Or c'est au contraire en mettant le pied contre le mur que l'on risque de voir tout disparaître. L'art – même lui ! – ne peut faire l'économie du réalisme. Mais que l'on se rassure : on ne parle pas ici d'un réalisme carnassier, tel celui prôné par les chantres de la nouvelle économie. Le réalisme évoqué conduit à un développement de l'identité de chaque conservatoire et de sa région. Travailler en réseau, c'est exploiter le génie de chacun et inviter le voisin à en profiter. Le but premier poursuivi par Bologne n'est autre qu'une élévation générale de la *qualité*. En Suisse, on souhaite qu'à niveau équivalent, un diplôme biennois ait la même valeur qu'un diplôme zurichois aux yeux des étudiants et du monde musical. C'est peut-être utopique, mais l'objectif est là et pas ailleurs.

Du point de vue de l'enseignement, l'élévation de la qualité passe par une diversification des intervenants auprès des étudiants. Le professeur principal n'est plus seul aujourd'hui pour faire face aux exigences d'un marché du travail en pleine mutation : afin de lui permettre de se consacrer pleinement à sa tâche de base, nous lui avons «adjoint» toute une série de spécialistes pour compléter l'enseignement. Or une institution de taille moyenne (voire petite à l'échelon européen) comme le Conservatoire de Lausanne, n'est plus en mesure de proposer tout ce panel de nouvelles spécialités, d'où la nécessité de collaborer.

Collaborations indispensables

Lorsqu'en 2003 le Conservatoire de Lausanne a présenté à la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) sa demande de conformité HEM, nous avons cité parmi les points forts de l'établissement sa tradition d'excellence dans le domaine de l'enseignement du chant. Or même sur ce front, les ressources de notre seule maison se révèlent insuffisantes pour mettre sur pied des modules post-grades adaptés aux exigences actuelles. Un chanteur doit non seulement posséder une technique irréprochable, mais également être capable de fournir une prestation d'acteur sur la scène d'un opéra, maîtriser l'épée et les subtilités du répertoire baroque, la lecture des partitions contemporaines... Et cela, notre atelier lyrique est aujourd'hui en mesure de l'assumer. Par contre, lorsqu'il s'agit d'accompagner le chanteur d'opéra dans le démarrage véritable de sa carrière, les collaborations avec d'autres institutions deviennent indispensables. Nous travaillons actuellement sur un projet de master commun réunissant non seulement les hautes écoles romandes, mais également bernoise et zurichoise, qui devrait se concrétiser à l'horizon 2008. Un exemple parmi de nombreux autres.

Puisse ce dossier spécial mettre en lumière les enjeux colossaux que sous-tend l'évolution HEM, souvent inconnue du grand public et dont le corps professoral et étudiant commence seulement à évaluer l'effet bénéfique, et donner envie à chacun de monter à notre suite dans ce grand train du changement. Le seul actuellement en gare.

Pierre Wavre, directeur

QUI

«Contrairement à la musique japonaise
ou à l'art des icônes en Russie,
la musique occidentale est dépourvue
de toute dimension rituelle :
elle a toujours vécu dans l'urgence
de l'évolution,
dans le mouvement.»

Pierre Wavre

A PEUR DE LA GLOBALISATION ?

Les professeurs et les étudiants du Conservatoire de Lausanne ressentent aujourd'hui les premiers effets de la grande mue provoquée par l'intégration dans le système des Hautes écoles spécialisées (HES). On s'interroge. Pouvait-on l'éviter ? N'aurait-on pas pu demeurer au *statu quo* ? Pierre Wavre, au contraire, évoque un processus prévisible, dont les signes annonciateurs étaient déjà perceptibles auparavant et n'ont cessé de s'accroître depuis son accession à la tête de l'institution voilà six ans. «A ce jour, je ne vois aucune alternative au changement», martèle-t-il, «et l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2008 des nouvelles normes fédérales en matière d'aide à la formation et à la recherche (qui statueront sur les modalités de participation de chaque école au système HES, via toute une série de nouvelles évaluations, *ndlr*) n'est pas seule en cause. C'est l'ensemble du monde musical qui est en mutation. L'enseignement et l'orchestre symphonique ne sont plus les seules sources d'emploi pour les professionnels. Avec l'avènement du baroque et la complexification vertigineuse des compositions contemporaines, mais aussi l'émergence de nouveaux métiers (arrangeur, illustrateur sonore...) et de nouvelles technologies (multimédia...), l'enseignement de base ne peut plus faire l'économie des spécialistes, devenus indispensables pour étoffer les leçons des professeurs généralistes.»

COLLABORER

Or pour un établissement de la taille du Conservatoire de Lausanne, il est inconcevable d'assumer seul ces nouvelles exigences. Pierre Wavre ne voit qu'une solution : collaborer. Et ce sont justement ces collaborations interinstitutionnelles que propose d'intensifier la nouvelle organisation en réseau, imaginée par les protagonistes du domaine musique de la HES-SO. Une organisation qui fait peur à certains car elle implique de douloureuses diminutions d'effectifs et la perte de certaines prérogatives «historiques». Mais une organisation qui en même temps tente de sauver l'essentiel : un enseignement euro- et fédéro-compatible de qualité, sur l'ensemble des cinq sites romands concernés, sans disparition à terme des classes professionnelles de certains conservatoires ne remplissant pas (seuls) les nouveaux critères d'homologation (lire l'éditorial et l'éclairage plus bas); le maintien aussi, par là, d'une culture musicale régionale ancrée dans les conservatoires en place.

UNE MUSIQUE EN MOUVEMENT

Aux nostalgiques qui nient ou refusent ce changement, Pierre Wavre renvoie le miroir imparable de l'Histoire. «Contrairement à la musique japonaise ou à l'art des icônes en Russie, la musique occidentale est dépourvue de toute dimension rituelle : elle a toujours vécu dans l'urgence de l'évolution, dans le mouvement. Bach est un génie parce qu'il invente une rupture. Trois siècles plus tard, Berio initie une révolution lorsqu'il met sur le métier ses *Sequenzas* : en poussant toujours plus loin la complexité du langage musical, il lance un défi non seulement aux interprètes, mais aussi aux formateurs. Si ceux-ci n'adaptent pas leurs outils d'enseignement, s'ils ne font pas appel à des aides extérieures rompues à la topographie de ces nouveaux espaces expressifs, ils risquent à terme de s'enfermer au musée, et d'entraîner dans leur «fossilisation» leurs élèves et l'ensemble de leur univers. Ne perdons jamais de vue que les musiciens formés aujourd'hui ont 30 à 40 années de carrière devant eux!»

Outre son excellence dans le domaine de l'enseignement du chant (dont il parlait dans l'éditorial) et la Camerata de Lausanne qui fait rayonner son nom autour du monde, Pierre Wavre cite comme troisième point fort du Conservatoire de Lausanne l'opportunité pour les étudiants d'accéder aux œuvres du passé sur les instruments qui les ont vu naître. On peut, certes, se demander si perpétuer l'étude d'un instrument comme le piano au jour d'aujourd'hui n'est pas justement aller à l'encontre de ce mouvement de «modernisation» des structures évoquées plus haut, et faire œuvre de «muséographie». La réponse du directeur est sans appel: «Bien au contraire! Nos pianofortistes font œuvre de musique vivante, car le fruit de leurs études rejaille sur notre rapport au répertoire rococo, que l'on joue ou non sur instrument historique. *A contrario*, je ne suis pas sûr qu'un Stradivarius monté avec des cordes en métal demeurera à jamais la référence absolue du «beau son». La modernité n'est pas toujours là où l'on pense...»

UN CONSERVATOIRE OUVERT AU MONDE

Président de la Conférence des hautes écoles de musique suisses (CHEMS) depuis le 1^{er} septembre 2006, Pierre Wavre a régulièrement l'occasion de prendre le pouls des mutations en cours dans les structures d'enseignement de la musique chez nos voisins européens. Le constat ici comme là-bas est le même: la grande machine de la «globalisation» est en marche, inéluctable. Il s'agit dès lors pour chacun – et plus encore pour les établissements de moyenne et de petite taille – de trouver leur place sur ce nouvel échiquier. «Lors d'un récent congrès à Birmingham, j'ai assisté à des prestations symptomatiques de cette évolution», raconte le directeur. «Les étudiants envoyés par les conservatoires anglais – dont la réputation n'est plus à faire – s'y sont illustrés non seulement dans le registre contemporain, mais aussi dans des pages de jazz et de musique traditionnelle. C'est pour moi la preuve qu'un conservatoire peut – et doit! – être un lieu vivant, à l'écoute du monde dans lequel il vit, et non le gardien d'un temple passiste.» Aujourd'hui, ce monde lui demande d'ouvrir grandes ses portes vers l'extérieur, pour continuer à attirer des étudiants dont le futur professionnel ne se limite plus aux seules frontières de la cité ou du canton, mais s'étend désormais (grâce entre autres aux accords de Bologne) à l'ensemble de la planète. Cette ouverture a certes ses exigences: la mise en commun de ses ressources avec celles de ses voisins. Dans ce mouvement général, Lausanne possède de très bonnes cartes dans son jeu. Notamment celle du jazz, qu'elle est la seule à pouvoir brandir en Suisse romande. Collaborer, encore et toujours!

Antonin Scherrer

LE SYSTÈME HEM AU QUOTIDIEN

Evoquer – même dans les grandes lignes – la mutation HEM, c'est citer beaucoup de chiffres, de lois, de structures. Mais les HEM, c'est avant tout un train d'évolutions ancré dans le quotidien d'hommes et de femmes dont l'horizon ne change pas: apprendre et enseigner la musique. Nous sommes allés prendre la température au cœur de «l'arène»: auprès d'Hervé Klopfenstein, professeur de direction d'orchestre et délégué des professeurs au Conseil de fondation du Conservatoire. Le musicien vient de vivre en décembre l'une des premières émanations concrètes du fonctionnement en réseau des conservatoires romands: un grand projet d'orchestre autour de la *Cinquième Symphonie* de Mahler, réunissant des étudiants issus de quatre des cinq sites (Lausanne, Fribourg, Sion, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds), qui a débouché sur trois concerts remarquables par leur qualité à La Chaux-de-Fonds, Lausanne et Saint-Maurice.

«L'uniformisation des niveaux entre conservatoires voulue par le système des hautes écoles n'est pas une utopie.»

Hervé Klopfenstein

«L'imbroglio théorique des HEM m'apparaissait jusqu'ici insoluble», avoue Hervé Klopfenstein. «Et puis il y a eu cette matérialisation soudaine du processus avec le projet Mahler, et à travers lui la démonstration que l'uniformisation des niveaux entre conservatoires voulue par le système des hautes écoles, n'est pas une utopie mais peut se révéler une réalité tangible.» Les pupitres de cordes étaient en effet recrutés non pas sur audition comme les vents, mais sur la base du niveau d'études; le chef a été agréablement surpris de constater qu'aucun déséquilibre n'était à déplorer au sein du registre en fonction de la provenance des musiciens. «Au niveau de la culture de travail, par contre – du rapport entre le professeur et l'étudiant et entre l'étudiant et «l'autorité» (administrative, artistique...) – les différences sont extrêmement perceptibles.»

UNE PARTICIPATION INDISPENSABLE À LA RÉFLEXION

Sur un plan plus général, le chef ne cache pas son scepticisme par rapport à la «réalité législative» des nouvelles HEM. «Je ressens un réel hiatus entre les gens qui conduisent le processus et ceux qui ont à le vivre au quotidien: des professeurs dont la réalité du métier ne me semble pas prise en considération. Or il est fondamental, pour que ce pari réussisse, qu'aucun partenaire n'assimile les HEM à un péril pour son activité.» Hervé Klopfenstein se dit confiant quant au degré de conscience de la direction du Conservatoire par rapport à cette préoccupation. «Elle attend même de nous que l'on travaille pour corriger le tir, en trouvant notamment des personnes aptes à raisonner les concepteurs de ces nouvelles lois, à comprendre à quel point certaines dispositions sont en contradiction avec la réalité musicienne.» Afin de faire entendre leur voix de praticien et de musicien dans cette évolution législative et institutionnelle, les professeurs du Conservatoire ont décidé d'initier une table ronde dont le but est d'associer leur expérience à cette inévitable mutation. Hervé Klopfenstein espère que tous les professeurs concernés, de Lausanne comme des autres HEM, participent aux débats. (as)



Orchestre Mahler / photo : Alain Kissling



Pendant près de deux siècles, l'éducation a été la prérogative exclusive des cantons. Avec l'avènement d'un monde globalisé, la donne change.

LES FAITS ET LES ENJEUX

Pendant près de deux siècles, l'éducation a été la prérogative exclusive des cantons. Avec l'avènement d'un monde globalisé, la donne change. Pour faciliter la mobilité des étudiants, on signe en 1999 des accords à Bologne qui posent les bases d'une uniformisation des cursus et des titres universitaires et professionnels. La Suisse fait partie des 25 signataires européens. Le grand «ménage» intérieur commence. Sous l'égide de la Confédération qui prend les commandes du navire, les choses s'activent, mais à des vitesses diverses selon les domaines d'activité et la situation géographique. Les conditions cadre de cette «révolution» académique ne jaillissent pas du jour au lendemain et évoluent avec le temps. Sur le front de la formation professionnelle – à laquelle est rattaché l'enseignement supérieur de la musique – une première loi HES est votée par le parlement fédéral en 1995. De nouvelles bases légales entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2008, qui s'accompagneront notamment de la mise à disposition par la Confédération d'importantes ressources financières pour la formation et la recherche. Une manne totalement nouvelle pour les HES, qui devront faire face à de nouveaux processus d'accréditation (en 2008 mais aussi en 2011), et très certainement à des réévaluation de l'implication financière des cantons.

Les pionniers

Ouverte en 1998 sur les bases légales de 1995, la HES-SO est la plateforme institutionnelle autour de laquelle devront graviter à terme l'ensemble des pôles de formation professionnels de Suisse romande. Elle est chargée d'accompagner au sein de chacun de ces pôles les mutations structurelles définies à la fois par les accords intercantonaux et par la Confédération, afin de leur garantir une reconnaissance nécessaire à la poursuite de leurs activités. Les domaines des sciences de l'ingénieur et architecture, économie et services et arts appliqués, sont les premiers à intégrer la HES-SO sur la base d'un concordat intercantonal; ils «inaugurent» en quelque sorte la maison. Ils sont rejoints en 2001 par les professions de la santé et du social.

La musique à la traîne

La musique pose problème. Les conservatoires romands ont beau avoir des échanges depuis longtemps, seuls deux (Genève et Lausanne) parviennent à se faire reconnaître en 2003 par la Conférence intercantonale des directeurs de l'instruction publique (CDIP), organe alors habilité à délivrer le précieux sésame «HES». La Commission Iten en charge de l'évaluation remet un rapport aux trois autres (Fribourg, Neuchâtel et Sion) faisant état des critères (notamment de taille et d'environnement artistique) qu'ils ne remplissent pas. Mais le travail ne doit pas s'arrêter pour autant, raison pour laquelle la HES-SO décide en 2005 de créer un domaine musique en son sein, qui aura pour mission principale de mettre en œuvre les modèles HES dans les conservatoires (reconnus comme non reconnus). Premier résultat tangible: l'élaboration d'un bachelor commun, qui reçoit une évaluation positive de l'OFFT. Il est mis en application en 2005 par les deux conservatoires reconnus par la CDIP et depuis la rentrée académique 2006 par les trois autres.

Nouvelles dispositions fédérales

Chacun s'active, mais le paysage légal change. A l'horizon des nouvelles dispositions fédérales qui seront mises en application en 2008, l'ensemble des conservatoires vont devoir repasser par un processus d'accréditation, mené cette fois-ci par l'OFFT (sous la supervision hautement qualifiée d'une agence proposée par l'Association européenne des conservatoires), et non en tant que site mais comme filière (bachelor). Les conditions, toutefois, s'assouplissent un peu par rapport à celles de la Commission Iten. En plus de la formation des étudiants, quatre critères de qualité sont établis: l'habilitation des professeurs à effectuer de la recherche et du développement, la mise en place de modules de formation continue, la réalisation d'études de qualité et la mise à disposition de la population et des autres institutions de la région des forces vives des conservatoires (pour des occasions aussi diverses que la cérémonie d'assermentation des juges, les concerts SMC, l'Opéra, les concerts du dimanche de la Ville de Lausanne...).

Flou et incertitude

Si cette accréditation semble acquise pour les deux «grands» conservatoires déjà reconnus par le collège intercantonal, l'incertitude plane sur celle des trois autres. Vont-ils tenter leur chance en solitaire ou jouer la carte du réseau comme le préconise le Conseil de domaine musique (lire l'éclairage plus bas)? Mystère... Les cartes sont entre les mains des exécutifs cantonaux et des directeurs de conservatoire respectifs, qui mènent depuis le printemps dernier un travail préparatoire d'auto-évaluation sur le modèle des grilles américaines (lire la prise de position des trois chefs de département concernés). En raison de l'imminence des enjeux – à commencer par celui du 1^{er} janvier 2008 – le scénario définitif devrait être connu prochainement. Et c'est sans parler de la nouvelle filière jazz du Conservatoire de Lausanne, pour laquelle l'institution de la rue de la Grotte doit obtenir une accréditation élargie.

La confiance du président

Marc-André Berclaz, le président du Comité directeur de la HES-SO, est confiant, même s'il ne cache pas le caractère parfois houleux des débats. «Dans chaque établissement, l'enseignement de la musique prend ses racines dans un terreau de tradition très ancien», explique-t-il. «Nous sommes conscients que certaines décisions peuvent être par conséquent difficiles à digérer. Nous laissons ainsi le domaine libre de définir son propre plan d'action, dès lors qu'il s'applique à atteindre les buts qui lui ont été fixés par la Confédération. L'autoévaluation que sont en train de mener les cantons laisse augurer une bonne décision de leur part. Et si au bout du compte le scénario ne passe pas la rampe, on pourra toujours chercher des alternatives intermédiaires à la formule «tout HES ou rien», en imaginant par exemple des filières de formation professionnelle intermédiaires.»

HES



CANTONS

Des positions cantonales contrastées

Juste avant le bouclage de ce journal, les exécutifs des trois cantons en «sursis» ont accepté de nous dévoiler leur état d'esprit sur la question, à quelques encablures de la séance cruciale du Comité stratégique de la HES-SO, devant définir le scénario évoqué plus haut. En voici les grandes lignes.

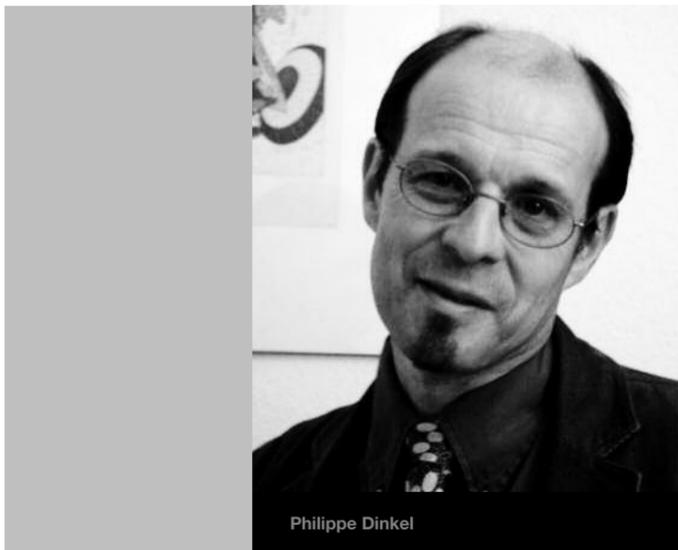
NEUCHÂTEL – *Sylvie Perrinjaquet, Conseillère d'Etat, Département de l'éducation, de la culture et des sports.* «Le Grand Conseil neuchâtelois a donné mandat au Conseil d'Etat de tenter l'accréditation séparée, et nous avons confiance dans cette voie. Nous sommes actuellement en phase d'autoévaluation selon les grilles de l'OFFT et attendons le rapport des experts pour définir notre position. Il ne s'agit que d'une étape parmi d'autres dans un long processus.»

VALAIS – *Claude Roch, Conseiller d'Etat, Département de l'éducation, de la culture et du sport.* «Nous défendons l'option d'une accréditation en réseau depuis un certain temps déjà. La réponse négative de la CDIP il y a deux ans à la reconnaissance de notre site nous a démontré que nous n'avions aucune chance de conserver un enseignement professionnel de la musique en Valais si nous poursuivions dans la logique du cavalier seul. Or si nous perdons ce site, c'est l'ensemble du terreau culturel valaisan qui est menacé! Tous les partenaires culturels et institutionnels du canton sont d'accord sur ce point, et nous ferons tout pour que ce processus réussisse – à cinq... ou à moins. Nous sommes prêts, s'il le faut, à négocier une solution bilatérale, avec le Conservatoire de Lausanne par exemple. Tout dépendra de la décision intercantonale prise lors de la prochaine séance du Comité stratégique de la HES-SO.»

FRIBOURG – *Service cantonal de la culture (la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot n'ayant pas souhaité prendre position sur un document interne du Comité stratégique de la HES-SO).* «Le Conseil d'Etat a exprimé, à plusieurs reprises ces dernières années (notamment en réponse à des interventions parlementaires) sa volonté d'intégrer les classes professionnelles du Conservatoire de Fribourg au sein d'une Haute Ecole de Musique de la Suisse romande. C'est dans cet esprit qu'il a donné son accord à la participation de Madame France-Christine Fournet, responsable des classes professionnelles, aux travaux du Conseil de domaine. Le canton de Fribourg espère qu'une accréditation de l'ensemble du réseau sera prochainement effective et permettra à la Suisse romande de bénéficier d'un enseignement musical de haute qualité, de soutenir des échanges culturels intercantonaux et de défendre une vision et un patrimoine musical communs.» (as)

«L'autoévaluation que sont en train de mener les cantons laisse augurer une bonne décision de leur part.»

Marc-André Berclaz



Philippe Dinkel



Marc-André Berclaz

MASTERS

«C'est une grande victoire pour nous car cela signifie que l'on reconnaît implicitement notre différence.»

Philippe Dinkel

LES MASTERS EN QUESTION

Dans un climat baigné de flou et d'incertitude, le mois d'octobre de l'année dernière a vu une radieuse embellie dans le dossier des relations entre les conservatoires et leur «nouvel» interlocuteur fédéral : une lettre de l'OFFT adressée à la CHEMS admettant le principe d'une «exception musicale» sur le front de la durée des études. En clair : il est acquis qu'en raison de la spécificité propre de cette discipline – de son histoire, de sa complexité, de l'évolution de ses débouchés – le *Bachelor of arts in music* (de 3 ans) n'est pas qualifiant, et que l'ensemble des étudiants doivent par conséquent avoir accès à un complément master de deux ans. «C'est une grande victoire pour nous», se réjouit Philippe Dinkel, président du domaine musique, «car cela signifie que l'on reconnaît implicitement notre différence.» Et d'avouer que c'est surtout du côté des autres domaines – habitués à des bachelors qualifiants et à une très faible proportion de masters (20 % par exemple chez les ingénieurs) – que se sont situées les résistances.

Quatre modules en planification

La mise en application de cette déclaration de principe est évidemment une autre affaire ! Ces masters ont un prix et leur accréditation va dépendre une nouvelle fois de l'OFFT. Le dépôt de demande a été fixé au printemps de cette année par le Conseil de domaine musique, qui planche dessus depuis de nombreux mois. Quatre modules sont en planification : un master d'interprétation, un master de pédagogie, un master de composition et un master spécialisé. Marc-André Berclaz estime que le verdict fédéral devrait tomber à la rentrée 2009 pour la majorité des masters – à la rentrée 2008 pour les plus «chanceux». (as)

ORGANISATION EN RÉSEAU : LE CHOIX DU RÉALISME

Nous l'avons vu plus haut, les conservatoires romands n'ont pas attendu les nouvelles normes fédérales pour se mettre autour de la table et réfléchir à leur avenir commun. Depuis 2005, avec la création du domaine musique de la HES-SO, les rapports se sont resserrés. «Dans une ambiance bon enfant» – dit Philippe Dinkel – et avec en ligne de mire la proposition du dépôt d'une demande d'accréditation en réseau de l'ensemble du domaine, les protagonistes planchent notamment sur la répartition géographique des différents portefeuilles (pédagogie, interprétation, théorie, prestations élargies). Le 2 novembre 2006, le président du domaine Philippe Dinkel met un point final au rapport de cinq pages dans lequel il expose les tenants et les aboutissants de cette «organisation en réseau», vécue déjà en partie aujourd'hui par les conservatoires romands et susceptible de servir de base au fonctionnement futur du domaine au sein de la HES-SO.

La balle est aujourd'hui dans le camp du Comité stratégique (l'instance politique qui chapeaute la HES-SO) et de l'OFFT (dont on sait qu'il souhaiterait voir la création d'une seule HEM romande, centrée sur un ou deux sites, et avec un effectif étudiant ramené de 1'300 à 1'000). Parmi les points forts de ce rapport, nous pouvons évoquer notamment qu'il est fait mention d'un objectif global de réduction du nombre d'étudiants à l'horizon 2011-2012 et que la masse critique et le taux d'encadrement doivent être conçus de manière spécifique à la musique. En sa conclusion, il propose que les phases d'accréditation tiennent compte, entre autres, du fait que Vaud et Genève ne doivent pas être réaccrédités (à l'exception du jazz), que l'intégration de Neuchâtel, Fribourg et du Valais s'effectue selon un niveau et un volume appropriés, et que l'on passe par une étape de filialisation, signifiant la délégation de la conduite des programmes bachelor aux sites en attente sous la responsabilité des sites reconnus et avec la garantie d'une autonomie d'organisation locale.

DO YOU SPEAK HES-SO ?

Son site Internet vente l'efficacité de ses formations. Ses détracteurs parlent d'usine à gaz. Beaucoup ignorent jusqu'à son existence. Un point s'impose sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale.

L'organisation de la HES-SO

La Suisse compte 7 Hautes écoles spécialisées (HES) : la Haute école spécialisée bernoise – Berner Fachhochschule (BFH), la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW), la Fachhochschule Zentralschweiz (FHZ), la Fachhochschule Ostschweiz (FHO), la Zürcher Fachhochschule (ZFH), la Scuola universitaria professionale della Svizzera italiana (SUPSI) et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale. Ouverte en 1998, la HES-SO constitue le plus vaste réseau de formation professionnelle supérieure du pays. Situés dans les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud et Berne, ses 31 sites offrent des formations et des prestations de services dans six grands domaines de formation : sciences de l'ingénieur, économie et services, design et arts visuels, santé, travail social et musique et arts de la scène. Le nombre d'étudiants est passé de 4'234 en 1998 à 11'670 à la rentrée académique 2005/2006 ; les étudiants en musique et en arts de la scène représentent pour l'heure environ 6 % de cet effectif.

La HES-SO a son siège à Delémont. On y trouve la direction générale et les services centraux (missions HES, qualité, informatique, communication, ressources humaines, finances et contrôle de gestion, affaires juridiques). La présidence du Comité directeur est assurée par Marc-André Berclaz. Les Comités stratégiques sont la plus haute instance décisionnelle de la HES-SO. Ils bénéficient du soutien d'un conseil externe, le Conseil consultatif, formé de représentants de l'économie et des milieux académiques. Une commission interparlementaire est chargée du contrôle de la HES-SO. Cette commission est composée de six délégations cantonales comprenant sept membres chacune.

Les missions de la HES-SO

Les missions de la HES-SO découlent de la loi fédérale sur les HES (LHES) du 6 octobre 1995, qui fixe les principes de base régissant les hautes écoles spécialisées, leur statut et leurs missions.

• Formation de base

La HES-SO dispense un enseignement axé sur la pratique, préparant à l'exercice d'activités professionnelles qui requièrent l'application de connaissances et de méthodes scientifiques.

• Formation continue – formation postgrade

En complément aux études sanctionnées par le diplôme, la HES-SO propose des mesures de perfectionnement professionnel qui permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances ou d'en acquérir de nouvelles.

• Recherche appliquée et développement, prestations de services

La HES-SO exerce des activités dans le domaine de la recherche appliquée et du développement, assurant ainsi une coopération avec les milieux scientifiques et économiques. Elle intègre les résultats de ces travaux à son enseignement. Elle soutient l'exploitation des résultats de la recherche et fournit des prestations à des tiers (entreprises, institutions culturelles, sociales ou sanitaires).

• Relations nationales et internationales

La HES-SO collabore avec d'autres institutions de formation et de recherche en Suisse ou à l'étranger.

Les dates-clés de l'histoire de la HES-SO

- 1994 La Conférence des offices cantonaux de formation professionnelle de Suisse romande et du Tessin (CRFP) décide de la création d'une seule HES pour la Suisse occidentale.
- 1995 Le Parlement fédéral vote la loi fédérale sur les HES. L'ordonnance entre en vigueur en 1996.
- 1997 Le concordat intercantonal HES-SO est signé. Il lie les cantons partenaires et détermine les structures de la HES-SO et ses modes de fonctionnement. Il porte sur les domaines des sciences de l'ingénieur et architecture, économie et services et arts appliqués.
- 2001 La convention intercantonale HES-S2 crée la Haute école spécialisée santé-social de Suisse romande. Les filières de formation démarrent une année plus tard.
- 2003 Le Conseil fédéral accorde au Comité stratégique l'autorisation de gérer la HES-SO sans limitation dans le temps.
- 2004 Le rapprochement SO/S2 : les domaines HES-SO (sciences de l'ingénieur et architecture, économie et services, design) et HES-S2 (santé, travail social) sont réunis sous le label HES-SO. La préparation d'une convention unique est lancée.
- 2005 Début de l'intégration de la musique au sein de la HES-SO, sous la forme d'un nouveau domaine de formation.
- 2006 Début de l'intégration des arts visuels au sein de la HES-SO.

Le domaine musique au sein de la HES-SO

Le domaine musique est l'un des 6 domaines d'études de la HES-SO. Il regroupe 5 écoles (Conservatoire de Musique de Genève et Institut Jaques-Dalcroze, Conservatoire de Lausanne, Conservatoire de Fribourg, Conservatoire Supérieur et Académie de Musique Tibor Varga de Sion, Conservatoire Neuchâtelois) dont 2 sont accréditées HES-SO (Lausanne et Genève). Le Conseil de domaine est constitué d'un président (Philippe Dinkel, directeur du Conservatoire de Musique de Genève) et de cinq responsables de conférences (pédagogie, interprétation, composition et théorie, formation continue, recherche et développement). «La répartition de ces différentes conférences entre les directeurs de conservatoire romands s'est plutôt bien passée», confie Pierre Wavre.

Les études menant au bachelor en musique (*Bachelor of Arts HES-SO*) constituent un tronc commun marqué par le choix de la discipline principale (instrument, voix ou composition). Une formation pratique (musique d'ensemble, improvisation, formation corporelle) et une formation de culture musicale générale viennent s'y ajouter. Le travail de l'instrument ou de la voix s'effectue essentiellement sous la conduite d'un seul enseignant. Pour l'heure, la HES-SO ne délivre aucun master.

www.hesso.ch

LE PAYSAGE SUISSE DES HAUTES ÉCOLES

Porté conjointement par la Confédération et les cantons, le projet «Paysage suisse des hautes écoles» a pour but de régler le domaine des dix universités, des sept hautes écoles spécialisées et des deux écoles polytechniques fédérales (EPF) dans une loi unique. L'objectif est d'assurer à long terme le haut niveau de qualité et de compétitivité de nos hautes écoles. Le projet a démarré le 8 avril 2003 par la constitution d'un groupe de projet créé par les chefs du Département fédéral de l'intérieur (DFI) et du Département fédéral de l'économie (DFE), les Conseillers fédéraux Pascal Couchepin et Joseph Deiss, et par une délégation du comité de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Le groupe de projet réunit des représentants de la Confédération, des cantons, des hautes écoles, des milieux de la science et des étudiants.

Dans un premier temps, le groupe de projet a reçu pour mandat d'élaborer des bases de décision pour une réforme du paysage suisse des hautes écoles. Il a consigné ses conclusions dans un rapport publié en automne 2004. Dans son rapport, le groupe de projet relève d'une part la qualité élevée de l'enseignement et de la recherche dans les universités et les hautes écoles spécialisées. Il constate d'autre part que le système présente néanmoins des faiblesses auxquelles il faut remédier. Les plus importantes sont :

- le pilotage déficient du système des hautes écoles,
- les différences non justifiables de coûts comparables entre les différentes hautes écoles,
- la fragmentation des tâches entre les hautes écoles.

Des réformes sont indispensables pour assurer la qualité de l'éducation et de la recherche à long terme. Elles devront porter notamment sur la coopération entre la Confédération et les cantons, qui partagent les responsabilités du domaine des hautes écoles. Le groupe de projet a examiné trois modèles de pilotage et s'est décidé pour celui d'une coopération renforcée entre la Confédération et les cantons.

Dans la perspective de créer un paysage harmonisé des hautes écoles, le groupe de projet a formulé les objectifs de la réforme suivants :

- renforcer le pilotage de l'ensemble du système;
- renforcer l'autonomie de chaque haute école;
- simplifier les règles de financement;
- optimiser la répartition des tâches entre les hautes écoles.

Le Conseil fédéral a accueilli de façon positive les conclusions du rapport en novembre 2004. Il a dès lors chargé le DFI et le DFE d'élaborer un projet de loi qui règle l'ensemble du domaine des hautes écoles en Suisse. Un avant-projet de loi-cadre sur les hautes écoles devrait pouvoir être mis en consultation au cours de l'année 2007. Le message correspondant doit être élaboré au cours de l'année 2008, afin que les Chambres fédérales puissent traiter l'objet l'année suivante. Parallèlement, les cantons devront élaborer un nouveau concordat et une nouvelle convention de coopération devra être conclue entre la Confédération et les cantons. Selon le calendrier actuel, la loi devrait pouvoir entrer en vigueur au plus tard le 1^{er} janvier 2012. Une prolongation de quatre ans de la validité de l'actuelle loi sur l'aide aux universités (LAU) sera proposée dans le cadre du message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) pendant les années 2008 à 2011. La validité de la LAU est actuellement limitée au 31 décembre 2007.

www.sbf.admin.ch/htm/bildung/hochschullandschaft/hsi-f.html



«Les conservatoires doivent être des laboratoires de la créativité.»

Les Conservatoires sont en phase de transition. Ils peuvent aujourd'hui construire leur avenir et s'emparer de la place qui est la leur : celle de laboratoires de la créativité, occupant une position centrale dans la cité, intégrée à la communauté artistique dans son ensemble. Un conservatoire doit avoir des projets et les moyens de les réaliser ; ses couloirs doivent être traversés en permanence par un souffle de liberté. Un souffle qui lui donne des ailes pour voler au-dessus des autres partenaires de la musique vivante – les opéras, les orchestres, les ensembles de jazz...

Alliances avec les universités

Pour y parvenir, les conservatoires – et l'ensemble des hautes écoles helvétiques – doivent devenir des institutions plus autonomes, dans le cadre d'un contrat de prestations avec leur autorité de tutelle. Ce contrat leur donne des pouvoirs étendus, mais également des responsabilités, qui seront jaugées non seulement par leurs pairs nationaux et internationaux, mais aussi par les étudiants, dont la «sanction» tombe à chaque inscription. La finalité première de cette grande mue est d'élever le niveau de qualité des études. Pour les conservatoires, cette qualité pourrait passer par des alliances avec les universités, comme cela se fait déjà dans les pays anglo-saxons. Ils pourraient ainsi construire des liens plus étroits entre la théorie et la pratique et renforcer leur capacité de recherche. Car l'un des chantiers les plus importants est bien celui de la recherche : le Fonds National et la Commission pour la technologie et l'innovation doivent davantage s'ouvrir à la musique et aux autres arts.

Charles Kleber, secrétaire d'Etat à la formation et à la recherche

«CAMERATA DELLA SERA»

En concert à la Salle Verdi du Conservatoire de Milan mi-décembre dernier, la Camerata de Lausanne a séduit le critique du célèbre quotidien *Corriere della Sera*. Dans son article intitulé «Une jeune mais excellente Camerata de Lausanne avec un premier violon virtuose : Pierre Amoyal», Cesare Guzzardella relève entre autres que «le niveau d'interprétation [...] est très élevé».

PIERRE AMOYAL NOMMÉ À KRISTIANSAND

Le violoniste vient d'être nommé directeur artistique de l'Orchestre de Chambre de Kristiansand en Norvège. Composée de 35 musiciens, cette formation est l'une des plus réputées du pays. Elle a notamment enregistré 5 disques chez Intim Musik dédiés au répertoire scandinave.

www.amoyal.com

PAVAO MASIC PRIMÉ

Elève d'orgue de Kei Koito, Pavao Masic vient de remporter deux premiers prix, lors des Concours internationaux «Andrea Antico da Montona» (août 2006) et du Grand Prix Bach de Lausanne (octobre 2006).

L'OCL OUVRE LES PORTES DE SES RÉPÉTITIONS

Grâce au contact fructueux noué par le président des étudiants du Conservatoire, Guy-François Leuenberger, et l'administrateur de l'Orchestre de Chambre de Lausanne, Patrick Peikert, les étudiants du Conservatoire peuvent, depuis le 18 novembre dernier, assister à une grande partie des répétitions du samedi des concerts d'abonnement de l'OCL. Les prochaines sont agendées au 3 février (Fabio Biondi, Nathalie Stutzmann), 17 février (Miklos Perenyi), 10 mars (Jeffrey Tate), 24 mars (Christian Zacharias – Ives, Brahms) et 28 avril (Christian Zacharias – Bach, Scarlatti).

www.ocl.ch

LE TROMPHE ITALIEN DE L'OCTUOR LINHARES

L'Octuor de guitares Linhares, constitué d'étudiants professionnels du Conservatoire de Lausanne et de leur professeur brésilien, a fait un tabac à Vicenza, dans le nord de l'Italie. Invité en décembre dernier par le groupe de promotion musicale *Incontro sulla tastiera*, il a notamment séduit par ses relectures de la comédie musicale *West Side Story* de Bernstein et de l'opéra *Carmen* de Bizet – que la critique du *Giornale di Vicenza* a trouvé littéralement «stupefacente».

www.linhares.org



«Grâce à ces enfants,
il est possible
de réaliser des
projets interactifs
dont nous ne
pouvions que rêver
auparavant.»

Helena Maffli

FORMER LES FUTURS PROS DÈS LA 3^È PRIMAIRE...

S'il est un aspect au moins aussi important que l'excellence de la formation supérieure d'un conservatoire, c'est celui des voies qui mènent à ce sommet de la pyramide. Cette préparation aux études professionnelle, l'Europe en parle activement, et Pierre Wavre profite des congrès que lui offre de fréquenter sa nouvelle fonction de président de la CHEMS (Conférence des hautes écoles de musique suisses) pour ouvrir grandes ses oreilles et rapporter les meilleures idées qui y jaillissent. «Il est temps de combler le «trou» qui existe dans l'aménagement du système scolaire par rapport à la conduite en parallèle d'une formation musicale de haut niveau», estime le directeur. «Contrairement aux autres HES, qui voient leurs étudiants embrasser leur formation professionnelle beaucoup plus tôt, la plupart de nos étudiants sont accaparés par un «plein temps» scolaire jusqu'à la fin de leur gymnase, à 18 ans. Dans le sillon de la nouvelle organisation HEM, il nous faut impérativement réfléchir à la mise en place d'années préparatoires permettant d'accompagner plus efficacement les étudiants vers ces classes supérieures.»

Après le ski, le hockey, le foot et la danse

Pleinement consciente de cette réalité – qui est la sienne au quotidien – Helena Maffli, directrice de l'École de musique du Conservatoire de Lausanne, n'a pas attendu 2007 pour imaginer de nouveaux concepts d'intégration de la musique à l'école. Sur le plan vaudois, quatre initiatives visant à mettre sur pied des classes spéciales destinées aux élèves musicalement talentueux ont été menées sans aboutir, avant que la DGEO (Direction générale de l'enseignement obligatoire vaudois) prenne elle-même le taureau par les cornes au printemps 2004 et contacte le Conservatoire pour lui demander combien d'élèves des classes de troisième à neuvième années seraient susceptibles de suivre un tel enseignement.

Les choses s'enchaînent ensuite rapidement, avec le recrutement de deux écoles pilotes (les établissements primaire de Mon-Repos et secondaire de l'Elysée) et la mise sur pied d'une task force extrêmement efficace, réunissant des représentants des différents partenaires (Helena Maffli pour le Conservatoire de Lausanne, Angela Sinicco-Benda, coordinatrice du projet et enseignante, Janine Jan, collaboratrice pédagogique, Otto Bruder, directeur de l'établissement secondaire de l'Elysée, Michel Guyaz, directeur de l'établissement primaire de Mon-Repos, et Nicolas Ryser, responsable d'unité à la Direction pédagogique). En janvier 2005, le projet de structure «musique-école» est déposé sur le bureau de la Cheffe du Département vaudois de la formation et de la jeunesse, Anne-Catherine Lyon, qui répond favorablement le 15 février déjà et octroie une période d'essai de trois ans. Le projet démarre à l'été 2005 et compte aujourd'hui 23 élèves âgés de 7 à 15 ans. Il emboîte le pas à l'aménagement depuis plus de 15 ans de classes spéciales pour artistes et sportifs d'élite au gymnase cantonal et aux structures «sport-études» et «danse-études» initiées dès 2000 à l'école obligatoire pour le ski, le hockey sur glace, le football et la danse classique. Au terme de la première année, un bilan intermédiaire est réalisé, mettant en évidence un haut niveau de satisfaction tant à l'école qu'au Conservatoire et chez les familles des jeunes. Une évaluation finale aura lieu au terme de l'année scolaire 2007/2008, afin de décider de la suite qu'il convient à donner au projet.

... ET EN FAIRE PROFITER LEURS CAMARADES !

«Durant la première année du projet-pilote, un nombre étonnant de spectacles et de nouvelles expériences ont vu le jour avec la participation des enfants de la structure «musique-école», se réjouit Helena Maffli. «Nous constatons que l'effet d'émulation ainsi créé agit comme «le levain dans la pâte», tant dans les classes d'école qu'avec les camarades du Conservatoire. Grâce à l'intégration parfaite, le talent et la disponibilité de ces enfants, entourés par leurs professeurs, il est possible de réaliser des projets interactifs dont nous ne pouvions que rêver auparavant.» Ces projets ont toutefois un prix, et les budgets à disposition sont serrés. C'est là qu'entre en jeu le hasard d'une rencontre décisive, réalisée par la directrice de l'École de musique le 4 novembre 2005 à Burgdorf lors d'une plateforme de discussion nationale sur l'éducation musicale, avec le conseiller musical de la Fondation Accentus, le professeur Urs Frauchiger. Ce dernier, fort intéressé par l'intervention d'Helena Maffli à propos du projet «musique-école», lui signale l'existence d'un Prix Lily Waeckerlin pour la jeunesse et la musique, remis annuellement depuis 2005 sous l'égide de la Fondation Accentus et qui récompense les efforts menés en faveur d'une meilleure accessibilité de la musique dans la population. Forte des encouragements du conseiller, la directrice se fend d'un projet de 3 pages, qu'elle conçoit main dans la main avec la coordinatrice scolaire de «musique-école», Angela Sinicco-Benda. Le 6 novembre 2006, le verdict tombe : c'est gagné ! Grâce à la dotation de 60'000 francs, trois magnifiques «aventures» musico-éducatives vont pouvoir se concrétiser, réparties sur deux années scolaires. En voici les grandes lignes.

EM

1. «Par et pour les enfants» : découverte de l'orchestre et des instruments

Concerts scolaires avec l'Orchestre Piccolo, dirigé par Michel Veillon. Plusieurs classes de 1^{re} à 4^e primaire de l'établissement de Mon-Repos sont invitées au Conservatoire pour un bref concert, avec présentation des instruments et possibilité de les essayer. Un dossier pédagogique, avec support sonore, est envoyé au préalable aux maîtres des classes concernées. Deux concerts par année scolaire peuvent être organisés, pour une capacité d'environ 150 enfants.

2. «Le sentier recouvert» de Leos Janacek : travail interdisciplinaire musique et arts visuels

Une orchestration du 1^{er} livre de cette œuvre pour piano est réalisée par quatre étudiants professionnels de la classe de William Blank. Ces étudiants, futurs ou actuels pédagogues, font l'expérience d'une écriture pédagogique adaptée au niveau instrumental de chaque enfant. En étroite collaboration avec les professeurs des enfants et sous la responsabilité de William Blank et de la direction du Conservatoire, les étudiants préparent et dirigent un petit ensemble constitué d'enfants du projet et d'autres élèves du Conservatoire, avec à la clé une audition publique. En parallèle, les maîtres d'arts visuels du Collège de l'Elysée reçoivent un dossier pédagogique avec support sonore de l'œuvre de Janacek, dans le but d'inspirer musicalement le travail de création de tous les élèves de 6^e année. Les productions ainsi créées sont photographiées et une synchronisation entre la musique et les images est mise au point par une maison spécialisée pour le spectacle final de 2008.

3. Création de Michel Hostettler

Commande est passée à un compositeur réputé et à un écrivain d'une œuvre d'une quinzaine de minutes destinée à être récitée, jouée et chantée par les enfants. L'œuvre doit contenir plusieurs chansons inédites, qui sont apprises en amont dans les classes primaires et secondaires. La participation active du public tout entier est sollicitée lors du spectacle final.

En mars 2008, deux grands spectacles seront donnés à Lausanne, avec à la clé l'interprétation des œuvres de Janacek (musique «live» et images synchronisées) et d'Hostettler. Un programme avec support sonore sera donné à chaque enfant en souvenir de cette expérience unique. A travers celle-ci, Helena Maffli espère «lancer un mouvement de démocratisation de l'art auprès des enfants», qui fasse tache d'huile dans l'ensemble du canton. Le comité de pilotage du projet «musique-école» est prêt à mettre son savoir-faire et son expérience au profit de tous ceux qui partagent la même vision. Affaire à suivre.

Antonin Scherrer

ACCENTUS ET LE FONDS LILY WAECKERLIN

La Fondation d'utilité publique Accentus apporte son soutien financier à des projets humanitaires, scientifiques, médicaux et écologiques, et également à des projets culturels. Le fonds Lily Waeckerlin, qui fait partie de la Fondation, est plus particulièrement dédié à l'encouragement de réalisations dans le domaine musical.

60'000 francs

Doté de 60'000 francs, le Prix Lily Waeckerlin pour la jeunesse et la musique récompense chaque année un projet innovateur et de grande qualité dans le domaine «jeunesse et musique». En 2005, il a été décerné au *Conservatorio della Svizzera Italiana in Lugano* (projet «Perception de la musique : encouragement grâce à l'improvisation et à la composition») et, en 2006, à la Haute école de musique de Lucerne (projet «Air Condition»).

www.accentus.ch



Le Petit Ramoneur / photos: Javier del Real

«Cette pièce convient parfaitement aux voix des enfants, la mélodie tonale est souple, le texte rimé rythmé et coloré, est particulièrement bien traduit en français.»

Yves Bugnon

«LE PETIT RAMONEUR» À L'OPÉRA

Ce n'est pas mentir que d'affirmer que *Pinocchio*, représenté par la Maîtrise il y a bientôt un an au Théâtre de Beausobre à Morges, a été pour ses jeunes acteurs une expérience scénique extrêmement profitable. Et comme ceux-ci en redemandent, le projet de monter avec eux *Le Petit Ramoneur* de Benjamin Britten à l'Opéra de Lausanne ne pouvait mieux tomber.

Récompense à l'horizon

«Cette pièce convient parfaitement aux voix des enfants», se réjouit Yves Bugnon, directeur de la Maîtrise. «La mélodie tonale est souple, le texte rythmé et coloré, et particulièrement bien traduit en français. Une fois la partition mémorisée, on peut aller loin dans l'expression.» Le musicien ne cache pas son enthousiasme pour ce travail gratifiant, mais de longue haleine: l'apprentissage prend forme depuis septembre, avec pour commencer un travail sur la technique du chant la diction des textes. Au programme de février, une semaine de travail intensive permettra d'ajouter à cette préparation le contexte réel. A cette fin, la troupe de la Maîtrise pourra compter sur le talent des solistes adultes, du metteur en scène espagnol Ignacio Garcia et de la Française Mélanie Thiébaud, qui assure la direction musicale. Fin mars, cinq spectacles seront donnés sur les planches de l'Opéra de Lausanne, avec le concours de la Camerata de Lausanne et de l'EnVOL (l'Ensemble Vocal de l'Opéra de Lausanne).

Mission pédagogique

Les quatorze apprentis acteurs, au sein desquels sont répartis les sept rôles d'enfants, n'ont que quelques années de formation artistique à leur actif. Ils ont pourtant le profil idéal, car l'œuvre est écrite à leur mesure. Benjamin Britten l'a en effet conçue comme une initiation à l'art de l'opéra. *Le Petit ramoneur* (*The Little Sweep*, 1949) s'adresse aussi bien au jeune public qu'aux jeunes acteurs. Un prologue retrace sur scène la genèse de l'opéra (choix du sujet et des costumes, écriture du livret...), avant de présenter le résultat dans la seconde partie du spectacle – un concept volontiers adopté dans les classes théoriques du Conservatoire et autres cours scolaires ce printemps. Un partenariat est par ailleurs créé pour l'occasion avec la Fondation Jan et Oscar du Collège de Champittet. Celle-ci s'engage en faveur de la scolarisation d'enfants en Thaïlande, et l'Opéra lui reversera les recettes de la représentation de gala du 21 mars.

La Maîtrise ambassadrice

Une fois de plus, la Maîtrise démontre qu'elle n'est pas seulement un «outil pédagogique» mais contribue aussi à faire connaître le Conservatoire en dehors de ses murs. Elle accumule les défis d'excellence à l'image de celui lancé ici par Eric Vigié, directeur de l'Opéra. Par le passé, les deux institutions avaient déjà uni leurs forces pour *Carmen*, *La Bohème*, *Pénélope* et *Gianni Scicchi*: les rangs de la Maîtrise comptent toujours des candidats de choix pour former un chœur ou camper un rôle soliste. L'avenir? Ce sera pour les quatre chœurs un concert à l'Eglise St-François et à Cully les 5 et 6 mai, et pour les adolescents la participation en juin à Zurich au Festival suisse des chœurs d'enfants et de jeunes.

Benjamin Ilschner

Le Petit Ramoneur

Benjamin Britten (1913-1976)

• Opéra de Lausanne

Vendredi 23 mars 2007 à 19h
Samedi 24 mars 2007 à 17h
Dimanche 25 mars 2007 à 17h
Mardi 27 mars 2007 à 19h
T 021 310 16 00
www.opera-lausanne.ch

• Collège de Champittet – Pully

Gala exceptionnel en faveur de l'enfance au profit de la Fondation Jan et Oscar
Mercredi 21 mars 2007 à 16h
www.champittet.ch/associations/jan_oscar_fr.aspx

MAÎTRISE



NOUVELLE TÊTES

LAURENCE HENNY Assistante de direction

La terre où je prends mes racines et le plus beau souvenir qui y est lié...

LH C'est plutôt l'eau ou sous l'eau! Mon souvenir le plus fort en plongée: la vision d'une raie manta à Madagascar.

GP Un village, non loin de Lausanne, en campagne, où vivent mes parents. Un endroit plein de charme, de souvenirs d'enfance, de soutien et d'énergie positive. Le plus beau souvenir? Il y en a trop pour que je puisse en choisir un! *Home sweet home...*

CD Une petite commune dans le département français du Nord, avec tous les avantages de la vie à la campagne et au relief très différent de celui de la Suisse. Beaucoup me diront qu'il y fait toujours froid et qu'il y pleut souvent! C'est vrai, le soleil et la chaleur ne sont pas toujours au rendez-vous, mais la chaleur du Nord se trouve dans le cœur des gens. Les souvenirs sont nombreux, mais je me remémore bien volontiers nos soirées dans les tavernes flamandes autour des jeux flamands, d'un feu de cheminée et d'une chope de bière des brasseries locales.

Avant que j'intègre la maison, le Conservatoire de Lausanne pour moi c'était...

LH Le souvenir d'une grande salle où j'avais passé une audition de piano à l'âge de 10 ans.

GP Un voisin et un client de mon ancien employeur. Première prise de contact professionnel en 2005, avec la possibilité de connaître ses «entrailles». Naissance de l'envie de le rejoindre et d'y travailler peut-être plus tard?

CD Un milieu totalement inconnu, je travaillais dans le domaine de l'agroalimentaire depuis 13 ans. Un univers que je ne pensais pas découvrir, et je dois bien avouer que je me demandais ce qu'un contrôleur de gestion pouvait bien apporter dans ce domaine d'activité. Aujourd'hui, je ne me pose plus cette question.

GINETTE PITTET Responsable ressources humaines

Et maintenant, le Conservatoire c'est...

LH Ce n'est plus seulement une grande salle! Mais un bâtiment magnifique où j'entre tous les jours avec beaucoup de plaisir, beaucoup de contacts, de projets, d'enthousiasme et d'énergie.

GP Mon employeur depuis mai 2006. Un jour, une annonce pour un poste de responsable ressources humaines est parue et je n'ai pas hésité. Attirée par l'activité du Conservatoire, par le challenge qui m'était offert et par la beauté du lieu, je suis heureuse de faire partie aujourd'hui d'une institution de cette renommée.

CD Un travail de financier intéressant, des rencontres et des contacts nouveaux, une culture d'entreprise que j'apprécie et surtout un univers que je n'ai pas fini de découvrir.

La musique et moi...

LH Elle m'accompagne tous les jours et met en mélodie les émotions de ma vie.

GP Elle m'accompagne au quotidien. La pratique d'un instrument a toujours été un vieux rêve. Les événements de la vie ont fait que je n'ai jamais eu l'occasion de me lancer. Il n'est jamais trop tard?

CD Je ne vais pas vous raconter que je suis un passionné et un mélomane, ça serait faux. Mais j'ai fait partie d'une petite harmonie municipale, tout d'abord aux percussions puis au saxo. Mais compte tenu de mes talents, mon professeur a jeté l'éponge... Je lance donc un appel! Plus sérieusement, la musique fait partie de mes divertissements et j'apprécie beaucoup la découverte qu'il m'est donné de faire ici du répertoire classique.

Ma vie en rêve...

LH La mer, une bouteille d'air comprimé sur le dos et des palmes aux pieds.

GP Etre heureuse et en bonne santé, tout simplement.

CD Vivre dans un monde débarrassé de la bêtise humaine.

CHRISTOPHE DESCAMPS Responsable des finances

Ma vraie vie au quotidien, avant et après la sortie du bureau...

LH Si je répète: «La plongée», c'est un peu excessif...?!!

GP Peut être aurons-nous l'occasion de nous croiser dans les couloirs du Conservatoire pour en parler? (Très volontiers! *ndlr*)

CD Je me passionne facilement pour les compétitions sportives, je pratique le badminton et la moto.

Si l'on me dit «HEM» (le thème du dossier de ce Nuances)...

LH Cela signifie pour moi la certification d'un niveau de formation de qualité mais aussi des kilos de papier!

GP Habileté Enthousiasme Motivation: trois ingrédients de la recette «Haute Ecole de Musique»!

CD C'est évidemment aux chiffres que je pense d'abord, avec la mise en place d'un système financier et analytique précis et aussi fin que possible afin de répondre aux nouvelles exigences de la HES-SO en matière de coûts, l'adaptation de notre système informatique aux mêmes exigences HES, et à brève échéance un nouveau système de financement des HEM. Mais c'est aussi une harmonisation des plans d'études, le développement d'un réseau, une reconnaissance des diplômés au niveau international...

La pensée du jour...

LH Pour vivre heureux, vivons cachés.

GP Qui vivra, verra.

CD Puisqu'on ne peut changer la direction du vent, il faut apprendre à orienter les voiles.

CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

Président du Conseil de Fondation

François Daniel Golay

DIRECTION

Directeur général Pierre Wavre

Directrice administrative Genette Lasserre

Directrice pédagogique Haute Ecole de Musique

Anne Bassand

Directeur du département jazz George Robert

Directrice Ecole de Musique Helena Maffii

COORDINATEURS DE FILIÈRES

Théorie Alexis Chalier

Pédagogie Thomas Bolliger

Interprétation Anne Bassand

Recherche et développement Angelika Gusewell

DOYENS DE LA HAUTE ECOLE DE MUSIQUE

Jean-François Antonioli: piano

Verena Bosshart: musique contemporaine

Alexis Chalier: théorie

Jean-Christophe Geiser: orgue et clavecin

Dominique Gesseney: DESM

Gary Magby: chant

Philippe Mermoud: cordes, guitare et harpe

Béatrice Richoz: accompagnement

DOYENS DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Marcel Sinner: violon, alto et guitare

Denis Guy: violoncelle, contrebasse et harpe

Frank Sigrand: bois

Robert Ischer: cuivres, percussion et accordéon

André Locher: piano, orgue et clavecin

Frédéric Meyer de Stadelhofen: chant

Angelo Lombardo: théorie

Réception

Du lundi au vendredi: 8h - 11h45, 13h30 - 16h

Mercredi ouverte jusqu'à 17h

Responsable de publication

Direction du Conservatoire de Lausanne

rue de la Grotte 2

CP 5700, 1002 Lausanne

T 021 321 35 35

F 021 321 35 36

www.cdhem.ch

Rédaction et coordination

Antonin Scherrer – Colophane Edition & Communication

Chalet La Folia, 1660 Château-d'Œx

T/F 026 924 33 45 – info@colophane.ch

Courrier des lecteurs

Nuances vous concerne... et vous concernez *Nuances*!

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et vos remarques, mais aussi à nous informer de tout événement susceptible d'intéresser nos lecteurs (audition, concert, CD, nomination, bourse...). Votre plume – qu'elle soit laudative ou critique – est également la bienvenue dans ces colonnes. Que vous souhaitiez réagir à des propos tenus dans ce journal ou nous faire part d'une réflexion plus large sur un sujet en rapport avec la musique et/ou le Conservatoire de Lausanne, contactez Antonin Scherrer, rédacteur responsable, qui se fera le relais de votre voix au sein du conseil de rédaction.

Graphisme, réalisation: atelier k, Alain Kissling,

Coralie Busset, Lausanne

Imprimerie: Presses Centrales Lausanne

Abonnement à Nuances

Si vous souhaitez recevoir *Nuances* chez vous, faites-le nous savoir en nous indiquant vos coordonnées à l'adresse suivante: Conservatoire de Lausanne, Abonnement *Nuances*, rue de la Grotte 2, CP 5700, 1002 Lausanne

L'abonnement est gratuit.